Réunion de village du 07/06/2017.

Compte rendu

Villages invités : Le Verger, L'Esniais, Le Châtel, La Bertauderie, et Le Petit Momesson.

M. le Maire Marcel Verger prend la parole pour présenter le principe des réunions de village et pour demander à chacun des participants de se présenter.

La réunion débute par un traditionnel tour de table. Les bouvronnaises et bouvronnais sont invités à formuler des demandes ou des remarques, identifier les petits problèmes de la vie courante sur leurs villages, formuler des suggestions.

Les points abordés sont les suivants :

- Des trous sur le bi-bande à combler au niveau de l'Esniais.
- La dangerosité de certaines routes et certains croisements selon les riverains. Des stops pourraient être positionnés aux croisements jugés dangereux, sur la route de Malville notamment et au Petit Momesson. Le problème des stops étant qu'ils ont tendance à faciliter la vitesse des véhicules sur l'axe prioritaire.
- Une demande est formulée de placer un panneau de danger traversée de gibier sur la ligne droite après le Landron. Et avant le Verger.
- Les concitoyens s'accordent sur le fait que la commune de Bouvron est mal signalée par les panneaux de l'Etat lorsque les usagers arrivent de Nantes et de Malville
  M. le Maire confirme ce sentiment de manque de visibilité de la commune en arrivant de Nantes. L'orientation est donc jugée difficile, de même que la connaissance du périmètre de la commune. Une présentation de la situation est à prévoir auprès de Mme la Préfète.
- Une question est soulevée concernant l'emplacement des poubelles et il est signalé que des habitants de Malville déposent leurs déchets sur Bouvron au niveau de la Benoistais.
- M. DRENO, présente le projet à l'horizon du 1er janvier 2019 d'une mise en place de poubelles individuelles pour tous les foyers de la communauté de commune. Le nombre de levées reste à définir, mais une remarque est faite qu'un délai de un mois serait très long pour les matières fermentescibles. Une phase d'essais est prévue en 2018 pour une mise en place si possible en 2019. La taille des poubelles sera fonction du nombre d'individus par foyer. L'objectif étant d'inciter les familles à mieux trier les déchets. Cette méthode permet en général de baisser de 30% la quantité de déchets produits par un foyer.
- Cette mise en place est pensée compte-tenu des évolutions liées à l'environnement et aux problématiques d'enfouissement. Elle bouscule les habitudes mais tout le monde saura s'adapter et sera accompagné pour ce faire. Il est rappelé que Le Pays de Blain propose 150 poulaillers avec poules pour ceux qui souhaitent réduire leurs déchets fermentescibles de cette façon.
- Des travaux sont prévus à la déchetterie. La municipalité et le Pays de Blain feront en sorte que la fermeture dure un minimum de temps. Durant les travaux il sera possible de se rendre à Blain. Mais des accords pourront être passés avec la communauté de communes d'Erdre et Gesvre pour rendre accessible la déchetterie de Fay de Bretagne aux Bouvronnais.

- Des graviers sont signalés sur la route de Savenay au niveau du stop. Il y a eu des accidents. Les services techniques prévoient d'intervenir pour sécuriser la route.

M. le Maire présente ensuite le sujet principal de la réunion de village : les travaux de déviation. La chronologie et l'assise des travaux sont présentées et M. le Maire souligne que l'intégralité des frais est prise en charge par l'Etat alors que très souvent pour des aménagements du même type une part du financement est laissée au Département et à la Région.

En particulier deux points sont discutés : les mesures antibruit et l'impact sur la circulation lors des travaux pour les résidents des villages à proximité de l'assise du projet.

- Aujourd'hui les nuisances sonores sont estimées inférieures aux normes fixées par l'Etat. Pour les habitations les plus exposées des merlons ou des murs anti-bruit sont prévus par l'avant-projet paysager présenté lors de la réunion. Suite à la mise en service de la déviation, de nouvelles mesures en conditions réelles seront faite par l'Etat et la commune sera attentive à ce que toutes les dispositions soient prises à ce moment-là en cas de dépassement des seuils sonores.

- L'impact sur la circulation est anticipé par la municipalité qui propose un plan de circulation et de déviation à même de garantir la sécurité des usagers et qui limite au maximum les nuisances pour les riverains des villages directement concernés. Un plan de circulation sera présenté prochainement et communiqué aux riverains, et aux habitants de la commune.

Il est rappelé qu'une transparence totale sur les travaux est souhaitée par la municipalité. Un cahier est disponible en mairie pour que les concitoyens puissent faire remonter leurs remarques durant toute la durée des travaux. Ces remarques seront systématiquement transmises à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement (DREAL), maître d'œuvre du projet routier. Il est rappelé qu'une réunion publique est prévue le 30 juin à Horizinc par la DREAL.

La section 2x2 voies prévues par la DREAL est contestée. M. le Maire souligne que c'était un impératif pour l'Etat et une condition non-négociable pour la réalisation du projet routier. La municipalité a cherché par tous les moyens de réduire au maximum les nuisances, et les destructions de maisons individuelles.

La réunion se termine par un verre de l'amitié.

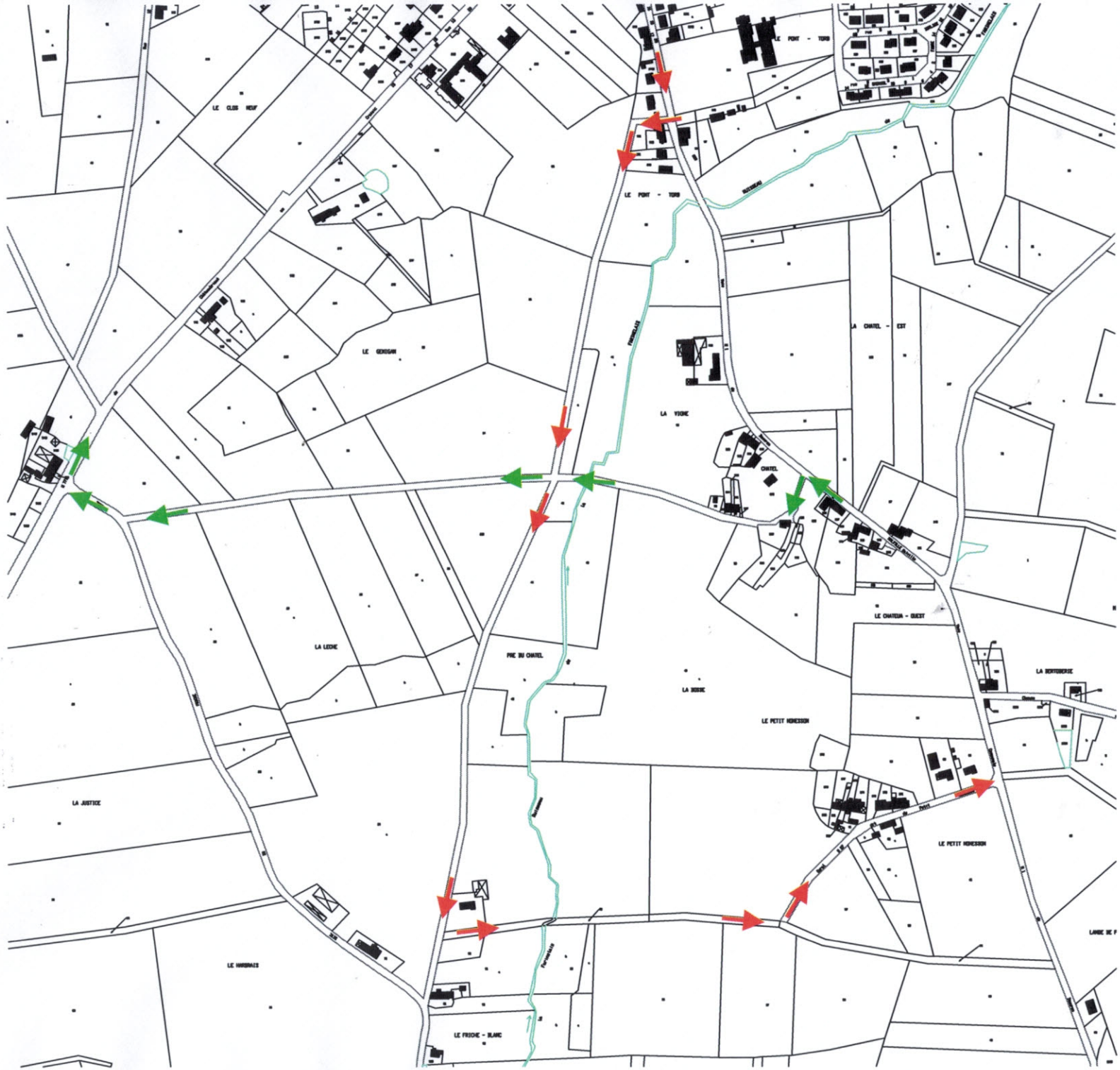
LE CLOS NEUF
LE PONT - TORD
LE PONT - TORD
LE GENIGAN
LA CHATEL - EST
LA VIGNE
CHATEL
LE CHATEAU - OUEST
LA LEDNE
PRE DU CHATEL
LA BOSSE
LE PETIT MONCEAUX
LA MORTGNERIE
LA JUSTICE
LE PETIT MONCEAUX
LE HARDRAIS
LE FRICHE - BLANC